



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : presse@cfecgc-uns-ft-orange.org

Communiqué du 8 octobre 2012

Fermeture de 150 boutiques : Plan social déguisé dans le Groupe France Télécom ?

Le réseau de distribution de France Télécom-Orange est actuellement composé de 1 000 points de vente en France, incluant les agences France Télécom, les boutiques Mobistore, et le réseau de la Générale de Téléphone (PhotoStation / PhotoService), dont France Télécom-Orange a pris le contrôle en 2011. Les 280 boutiques de la Générale de Téléphone fonctionnent désormais sous la marque Orange, dont elles utilisent le mobilier et les concepts commerciaux, proposant les offres de l'opérateur selon la même grille tarifaire que les agences France Télécom-Orange.

Au moins 150 fermetures de boutiques prévues sur 3 ans

Si l'objectif de réduction du nombre de boutiques est clair, la stratégie de fermeture l'est beaucoup moins. Aujourd'hui, France Télécom ferme des points de vente propriétaires (Agences France Télécom), dans les zones urbaines pour créer des grandes boutiques, en zone rurale et dans les centres commerciaux pour les remplacer par du réseau exclusif.

150 boutiques sont ainsi visées dans le réseau « en propre », et font l'objet d'accords d'accompagnement locaux, mais aucun chiffre n'est avancé concernant le réseau de la Générale de Téléphone, et c'est bien ce qui inquiète les personnels. La rentabilité ne constitue pas un indice fiable : certaines boutiques rentables de la Générale de Téléphone sont fermées au profit d'agences France Télécom pourtant plus coûteuses en fonctionnement.

Les représentants du personnel s'interrogent : quelle est la véritable stratégie du Groupe France Télécom ?

Les personnels sont transférés sans garantie que leurs droits seront préservés

Aucun plan d'accompagnement n'a été négocié avec les représentants du personnel pour accompagner l'intégration des personnels de la Générale de Téléphone au sein de France Télécom lors des fermetures de boutiques. Pourtant, les règles qui s'appliquent aux salariés des deux entreprises sont entièrement différentes : convention collective, rémunération, mutuelle, règles de congés, métiers, classifications, horaires de travail, sans parler des mutations géographiques (certains peuvent être mutés à 50 km de leur précédent lieu de travail), et les salariés manquent de points de repère pour s'y retrouver.

Le plan des fermetures n'étant pas connu, tous les personnels n'ont même pas l'assurance qu'il y aura encore une boutique suffisamment proche de leur lieu de vie pour qu'ils puissent conserver leur emploi.

Les représentants du personnel sont en état d'alerte, et invitent les personnels à la vigilance

Les élus du CCUES France Télécom Orange ont demandé un gel provisoire des fermetures de boutiques.

Le comité d'entreprise de la Générale de Téléphone a parallèlement décidé de déclencher la procédure d'alerte interne, car les documents transmis aux élus sont incomplets, et laissent craindre un plan social déguisé, ou des pressions à la mobilité qui rappellent de sinistres souvenirs dans le Groupe France Télécom.

.../...

.../ ...

Les représentants CFE-CGC/UNSA du groupe France Télécom demandent une clarification du projet, et la négociation d'un accord d'accompagnement national permettant de préserver les droits des personnels dans l'ensemble des boutiques, et notamment de leur garantir qu'ils auront toujours un poste correspondant à leur domaine de compétences, compatible avec leur lieu de vie à l'issue du plan de fermetures.

Alors que de nouvelles suppressions d'emplois sont annoncées chaque semaine dans la filière des télécoms, y compris dans les réseaux de distribution, ils demandent à la Direction de France Télécom des engagements forts sur la préservation de tous les emplois, et la garantie de conditions d'intégration équitables des salariés de la Générale de Téléphone au sein du Groupe France Télécom.

Les représentants CFE-CGC/UNSA restent à la disposition des personnels concernés par les fermetures ou l'intégration au sein de la maison mère, afin de répondre à leurs questions et de les accompagner dans leurs démarches.

Contacts :

Les représentants du personnel de France Télécom-Orange.

- Florence Le Lepvrier (florence.lelepvrier@orange.com) Philippe Hallaert (philippe.hallaert@orange.com)
Référents métiers nationaux – Agences distribution
- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
patrice.seurin@cfecgc-uns-ft-orange.org
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
(06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

*Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/>
et nous suivre sur Twitter : <http://twitter.com/#!/CFECGCUNSAPress>*